

1886 Article paru dans la Neue Zeit, 5e année, 1887, 2e numéro pp. 49-51.

Texte publié grâce à l'aide de [l'Université de Sciences sociales de l'Université de Québec](#)

Novembre-Décembre 1886

Socialisme de juristes

Au moyen âge la conception du monde était essentiellement théologique. L'unité du monde européen qui n'existait pas en fait à l'intérieur, fut réalisée à l'extérieur, contre l'ennemi commun, les Sarrazins, par le christianisme. C'est le catholicisme qui fut le creuset de l'unité du monde européen, groupe de peuples en rapports mutuels constants au cours de leur évolution. Ce rassemblement théologique ne se limita pas au domaine des idées. Il avait une existence réelle, non seulement dans la personne du pape qui était son centre monarchique, mais avant tout dans l'Église organisée féodalement et hiérarchiquement, et qui, en sa qualité de propriétaire d'environ un tiers du sol, détenait dans chaque pays une puissance politique énorme dans l'organisation féodale. L'Église, avec sa propriété foncière de type féodal, était le lien réel entre les divers pays ; l'organisation féodale de l'Église donnait sa consécration religieuse au féodalisme temporel de l'organisation politique. Le clergé était en outre la seule classe cultivée. Il allait donc de soi que le dogme de l'Église devait être le point de départ et la base de toute pensée. Droit, science de la nature, philosophie, l'étalon appliqué à toute connaissance était le suivant : son contenu concorde-t-il avec les enseignements de l'Église ou non ?

Mais au sein de la féodalité se développait la puissance de la bourgeoisie. Une classe nouvelle entrait en scène contre les grands propriétaires fonciers. Les bourgeois des villes étaient avant tout et exclusivement des producteurs de marchandises et vivaient du commerce des marchandises, alors que le mode de production féodal reposait essentiellement sur l'auto-consommation des produits fabriqués à l'intérieur d'un cercle restreint — ces consommateurs étant en partie les producteurs, en partie les féodaux qui levaient tribut. La conception catholique du monde, taillée à la mesure du féodalisme, ne pouvait plus suffire à cette classe nouvelle et à ses conditions de production et d'échange. Cependant elle resta prisonnière elle aussi un temps assez long de la toute-puissante théologie. Toutes les Réformes et les luttes qui s'y rattachent et furent menées du XIII^e au XVII^e siècle sous une raison sociale religieuse, ne sont, sous leur aspect théorique, que des tentatives répétées de la bourgeoisie des plébéiens des villes et de leurs alliés les paysans en rébellion, pour ajuster la vieille conception théologique du monde aux conditions économiques nouvelles et à la situation de la classe nouvelle. Mais cela n'allait pas. L'étendard religieux flotta pour la dernière fois en Angleterre au XVII^e siècle, et, cinquante ans plus tard à peine, la nouvelle conception classique de la bourgeoisie, la conception juridique entra en scène en France sans déguisement.

C'était une sécularisation de la conception théologique. Au dogme, au droit divin se substituait le droit humain, à l'Église l'État. Les rapports économiques et sociaux, que l'on s'était autrefois représentés comme créés par l'Église et le dogme, parce que l'Église leur donnait sa sanction, on se les représentait maintenant comme fondés sur le droit et créés par l'État. Parce que l'échange des marchandises à l'échelle de la société et dans son plein épanouissement, favorisé notamment par l'octroi d'avances et de crédit, engendrait de complexes relations contractuelles réciproques et exigeait de ce fait des règles de portée générale qui ne pouvaient être édictées que par la collectivité — normes juridiques fixées par l'État —, on se figura que ces normes juridiques n'avaient pas pour origine les faits économiques, mais que c'était leur codification formelle par l'État qui leur donnait naissance. Et parce que la concurrence, qui est la forme fondamentale des relations entre libres producteurs de marchandises, est la plus grande niveleuse qui soit, l'égalité devant la loi devint le grand cri de guerre de la

bourgeoisie. La lutte de cette classe ascendante contre les seigneurs féodaux et la monarchie absolue qui les protégeait alors, devait nécessairement, comme toute lutte de classes, être une lutte politique, une lutte pour la possession de l'État, et c'était nécessairement une lutte pour la satisfaction de revendications juridiques : ce fait contribua à consolider la conception juridique du monde.

Mais la bourgeoisie engendra son double négatif, le prolétariat, et avec lui une nouvelle lutte de classes, qui éclata avant même que la bourgeoisie eût entièrement conquis le pouvoir politique. De même que, naguère, la bourgeoisie dans sa lutte contre la noblesse avait, par tradition, traîné la conception théologie du monde pendant un certain temps encore, de même au début le prolétariat a repris de son adversaire les conceptions juridiques et à chercher à y puiser des armes contre la bourgeoisie. Les premières formations politiques prolétariennes comme leurs théoriciens, demeurent absolument sur le « terrain juridique » à la seule différence que leur terrain juridique n'était pas le même que celui de la bourgeoisie. D'une part la revendication de l'égalité était étendue : l'égalité juridique devait être complétée par l'égalité sociale ; d'autre part, des propositions d'Adam Smith — selon qui, le travail est la source de toute richesse, mais le produit du travail est la source de toute richesse, mais le produit du travail doit être partagé par le travailleur avec le propriétaire foncier et le capitaliste —, on tirait la conclusion que ce partage était injuste et devait être soit aboli, soit au moins modifié au profit des travailleurs. Mais le sentiment qu'en laissant cette question sur le seul terrain « du droit » on ne pourrait nullement éliminer les méfaits engendrés par le mode de production du capitalisme bourgeois et surtout par la grande industrie moderne, conduisit déjà les plus importants esprits, chez les premiers socialistes — Saint-Simon, Fourier et Owen — à délaisser complètement le terrain juridico-politique et à déclarer que toute lutte politique était stérile.

Ni l'une, ni l'autre de ces conceptions ne suffisait à exprimer de façon satisfaisante ni à résumer totalement les aspirations de la classe ouvrière à l'émancipation qu'avaient engendrées la situation économique. La revendication de l'égalité, tout comme la revendication du produit total du travail, se perdaient dans d'inextricables contradictions dès qu'on cherchait à les formuler en détail sur le terrain juridique et ne touchaient pas ou peu au nœud du problème, la transformation du mode de production. Refusant la lutte politique, les grands utopistes refusaient du même coup la lutte de classes et par là refusaient du même coup la lutte de classes et par là refusaient le seul mode d'action possible pour la classe dont ils défendaient les intérêts. Ces deux conceptions faisaient abstraction de l'arrière-plan historique à qui elles étaient redevables de leur existence ; elles faisaient appel toutes les deux au sentiment ; l'une faisait appel au sentiment du droit, l'autre au sentiment d'humanité. Elles donnaient toutes les deux à leurs exigences la forme de vœux pieux dont il était impossible de dire pourquoi ils se seraient réalisés juste à ce moment et non mille ans plus tôt ou plus tard.

Pour la classe ouvrière dépouillée, par la transformation du mode de production féodal en mode de production capitaliste, de toute propriété sur les moyens de production, et constamment reproduite par le mécanisme du système de production capitaliste dans cet état héréditaire de prolétarianisation, l'illusion juridique de la bourgeoisie ne peut suffire à exprimer totalement la situation où elle se trouve. Elle ne peut prendre elle-même une connaissance complète de cette situation que si elle regarde les choses dans leur réalité, sans lunettes teintées de couleurs juridiques. C'est à cela que l'aida Marx avec sa conception matérialiste de l'histoire, en démontrant que toutes les représentations juridiques, politiques, philosophiques, religieuses, etc. des hommes dérivent en dernière instance de leurs conditions de vie économiques, de leur manière de produire et d'échanger les produits. Il fournissait là au prolétariat la conception du monde correspondant à ses conditions de vie et de lutte ; à l'absence de propriété des travailleurs ne pouvait correspondre que l'absence d'illusions dans leur tête. Et cette conception prolétarienne du monde fait maintenant le tour du monde...

F. Engels et K. Kautsky